Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] HONG KONG La condamnation de Lee Cheuk Yan, un affront pour tous les défenseurs de la démocratie

La CFDT dénonce avec fermeté la condamnation à 18 mois de prison de Lee Cheuk Yan, secrétaire général de la Confédération des syndicats de Hong Kong (HKCTU), accusé d'avoir organisé et participé à des actes de défense de la démocratie en août 2019.

Il s'agit d'une violation caractérisée d'un droit fondamental : le droit à la liberté syndicale.
Depuis la rétrocession de Hong Kong à la Chine, les actes de répression des militants qui se battent pour la démocratie se multiplient.

L'un des plus récents, s'est produit le 6 janvier 2021, lorsque 53 personnes ont été arrêtées à Hong Kong en vertu de la loi sur la sécurité nationale. La HKCTU avait alors défini l'action comme la « plus grande purge politique depuis l'entrée en vigueur de cette loi ».

Selon la Confédération syndicale internationale (CSI), Lee Cheuk Yan a déclaré avant sa condamnation : « Je suis prêt à faire face à des condamnations et à des peines. Je suis fier de pouvoir faire émerger avec le peuple de Hong Kong la voie de la démocratie. »

La CFDT reste mobilisée auprès de son partenaire de Hong Kong, la HKCTU et de son secrétaire général, Lee Cheuk Yan, pour leur apporter tout le soutien matériel et moral dont ils auront besoin.

DÉCLARATION DE **YVAN RICORDEAU**, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

pouce en bas
Documents
La condamnation de Lee Cheuk Yan, un affront pour tous les défenseurs de la démocratie